

## Enquêtes

ON EST RAVI !

## le Ravi à voix haute

Un abonné enregistre le mensuel pour le rendre accessible à un ami malvoyant.

« J'aime bien votre ton et votre esprit indépendant. Il faut soutenir la presse indépendante et libre ! Je suis abonné depuis plusieurs années et je lis et enregistre le Ravi tous les mois pour un ami aveugle qui dit lui-même que "depuis que les aveugles sont des non-voyants, ils y voient beaucoup mieux !" » : Francis Sarda est abonné au Ravi depuis le numéro 80 et a répondu à notre questionnaire en ligne. C'est en lisant son témoignage que nous avons décidé de lui consacrer cette rubrique.

Francis nous a envoyé en MP3 sa lecture du Ravi n°144 et là, on a vraiment compris l'ampleur de la tâche ! Chaque article correspond à une plage de lecture, et chaque dessin est décrit. Un travail titanesque que Francis, à la retraite, prend plaisir à faire depuis le numéro 135. Il est ce que l'on appelle « un donneur de voix », une activité bénévole qu'il exerce depuis 30 ans, notamment à la bibliothèque sonore de Salon-de-Provence (13). « Pour certaines personnes, même tenir un livre est compliqué. L'enregistrement en MP3 permet à celui qui écoute de reprendre la lecture où il l'a laissée », explique notre abonné.

L'idée de lire le Ravi est né de sa rencontre avec Charles Hann, abonné également et malvoyant, fréquentant la même bibliothèque. Lecteur du *Canard Enchaîné*, il voulait que Francis lui lise *Charlie Hebdo* - « trop fastidieux » - ils se mettent d'accord sur le Ravi que Charles lit aussi à la loupe, « mais cela me prenait un temps fou ! ». Désormais il se régale car « Francis à la voix pour ça ». La lecture à haute voix est plus lente et s'il est facile et agréable de lire des romans, ou de la poésie, « pour les journaux ce n'est pas terrible », note Francis.

Les articles de certains journalistes seraient plus difficiles à lire que d'autres, mais là où ça devient compliqué c'est quand la syntaxe pêche. « Bon rassurez-vous, vous ne ferez jamais pire que La Provence ! », nous déculpabilise Francis. Charles, qui préfère les articles politiques, continue à lire la version papier avec sa loupe : « Mais les aplats de couleur en fond rendent la lecture très difficile. De même, s'il vous était possible d'écrire plus gros ! » Et de lui expliquer que, sur ce dernier point, il risque de devoir se battre avec les journalistes qui veulent mettre toujours plus de texte dans une page. Autour du Ravi est donc née une belle histoire d'amitié ! (1) Et comme il paraît qu'on a les lecteurs qu'on mérite, nous sommes définitivement ravis !

1. Francis Sarda propose de mettre gratuitement ses enregistrements à disposition d'autres lecteurs qui, comme Charles, en auraient l'envie (écrivez à srouchard@leravi.org qui transmettra).

Samantha Rouchard

## La science qui déchire...

L'expertise scientifique, arbitre des conflits environnementaux liés aux industries, est-elle toujours indépendante et fiable ? Le dossier des « boues rouges » d'Alteo, où chacun brandit sa vérité, est un bel exemple.



Janvier 2015 : le Ravi traîne son stylo dans le quartier résidentiel qui jouxte la décharge de Mange Garri, là où l'usine Alteo de Gardanne stocke des milliers de tonnes de déchets de bauxite, le déchet solide des fameuses boues rouges. Certains riverains s'inquiètent pour leur santé (Cf le Ravi n°125), persuadés de la culpabilité de l'industriel. Alors qu'il assure que ses déchets ne sont pas dangereux, des études financées par des opposants, démontrent la présence très anormalement élevée de composés chimiques toxiques et une radioactivité suspecte. D'autres riverains comme cette mère de famille, ont l'air perdus : « Il y a trop d'information, on ne sait plus qui croire. »

En France, un système de contrôle concerne les installations classées ICPE (1), l'auto-surveillance. Usines ou décharges sont soumises à des réglementations préfectorales et engagent elles-mêmes des bureaux d'études techniques qui produisent relevés et expertises scientifiques qu'ils remettent à l'industriel. Charge à lui de communiquer ces données aux services de l'Etat, la DREAL (2) en l'occurrence. L'Etat surveille et peut, à tout moment, réaliser ses propres études et prononcer des sanctions en cas de non-respect des règles.

## Hystérisation du débat

Un système qui repose sur la confiance de tous. Mais, premier écueil, le travail des scientifiques payé par de l'argent privé n'est-il pas questionnable ? Pour Yves Noack, directeur de recherche au CNRS « les financeurs attendent des résultats... qu'ils peuvent passer sous silence s'ils ne leur conviennent pas, omettre certaines parties... ». Ce scientifique

est également directeur de l'Observatoire hommes-milieu du bassin minier de Provence (OHM BMP). Il organise un séminaire public annuel présentant une série d'études consacrées, cette année, au site de stockage du Mange Garri. La sienne s'intéresse à la présence de particules fines sur la zone. « Alteo devait produire des études mais elles étaient largement insuffisantes, affirme-t-il. L'idée du séminaire est de dépasser ces débats, faire avancer les choses et présenter des faits réellement incontestables. »

Une étude, sur les possibilités de valorisation du déchet produit par l'industriel - la bauxaline - concernant la dépollution des sols a retenu notre attention. Elle est en partie financée par... Alteo. Associée aux scientifiques financés par Alteo dans un projet de l'OHM-BMP, Isabelle Laffont-Schwob, docteur en écologie et maître de conférences à l'université Aix-Marseille, confie un léger malaise : « Je ne critique pas la démarche de mes confrères mais, par exemple, pour l'utilisation de bauxaline sur des sols de zones protégées, cela va à l'encontre de ma vision de l'écologie. » Selon cette chercheuse qui se définit comme « une fervente défenseuse du service public », « la recherche et le développement dans le privé répondent à une finalité. Il faut que ce soit rentable ». L'indépendance n'existe pas selon Yves Noack : « le pollueur doit payer, non le contribuable. A partir de là, il faut un cadre qui garantisse le maximum d'indépendance. »

« Nous cherchons des solutions. Nous avons recours à des scientifiques pour comprendre

des phénomènes que nous ne maîtrisons pas et en tirer des conclusions pragmatiques, clame Eric Duchenne, ingénieur et directeur des opérations d'Alteo. Ils ne sont pas là pour nous servir de caution. » Tout est question d'interprétation souligne-t-il : « On peut aussi s'interroger sur l'orientation des études produites par les ONG... Un scientifique dit ce qu'il sait et ce qu'il ne sait pas. Le reste, c'est une opinion et cela mène parfois à une forme d'obscurantisme. »

## L'État trop en retrait

Deuxième écueil, les moyens de la DREAL, que beaucoup considèrent comme faibles. « Pour un département aussi industrialisé que les Bouches-du-Rhône, on voit clairement les limites », consent Isabelle Laffont-Schwob. « L'État n'exerce également pas assez de pression, juge Yves Noack. Dans le cas d'Alteo, il n'a rien fait pendant 20 ans. » Face à l'urgence et à la médiatisation du dossier, le préfet a multiplié les inspections - « nous sommes l'usine la plus contrôlée », dixit Eric Duchenne -, commandé des études « indépendantes » et a ordonné la constitution d'un comité scientifique dont il a choisi les membres.

L'importance de la mobilisation citoyenne est aussi de taille. « Les riverains, même s'ils ont parfois des intérêts personnels, ont un rôle primordial pour attirer l'attention sur des problématiques collectives », explique un ingénieur d'un bureau d'études régional qui travaille sur les décharges (3). « Nous avons conscience du manque de communication qui nous a fait défaut par le passé, confie Eric Duchenne. C'est pourquoi nous avons mis en place un comité de suivi avec les riverains de Mange Garri. » Reste que la rupture est clairement consommée. Et c'est un professionnel, Henri Augier, ancien directeur d'un laboratoire spécialisé dans la pollution marine, également président de l'association Union calanques littoral, qui le dit : « Alteo respecte les seuils concernant les quantités de polluants rejetés en mer, très bien. Mais vu le débit du rejet, on arrive à des tonnages et c'est inacceptable. » Science ou inconscience ?

1. Installations classées pour la protection de l'environnement
2. Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, qui n'a pas souhaité répondre au Ravi.
3. Lié à un devoir de réserve, il préfère rester anonyme.

Clément Chassot